

## Les élections durant les « années Debré »

---

### Comment un Premier ministre devient député de la Réunion.

L'élection de Michel Debré comme député de l'île de la Réunion résulte à la fois du hasard et des nécessités de l'Histoire<sup>1</sup>. Le hasard vient d'abord de la concomitance entre sa défaite aux législatives de novembre 1962 en Indre-et-Loire et de la mascarade à laquelle ont donné lieu ces mêmes élections à la Réunion. Le hasard vient ensuite des liens qui unissent le sénateur gaulliste de l'île Georges Repiquet, à l'origine du projet, et Michel Debré. Les liens politiques entre les deux hommes remontent à la IV<sup>e</sup> République : Michel Debré et l' élu réunionnais se sont connus au Palais du Luxembourg (Michel Debré fut président du groupe des Républicains Sociaux auquel appartenait Georges Repiquet). Leurs liens de travail se sont peu à peu transformés en liens amicaux d'autant que le hasard des études a lié d'amitié leurs enfants. Le hasard c'est enfin le manque d'opportunité pour une candidature partielle en France métropolitaine, alors même que Michel Debré éprouve la nécessité, contre l'avis du général de Gaulle<sup>2</sup>, de présenter rapidement sa candidature pour revenir au Parlement, à la tête de la majorité parlementaire. C'est sans doute le lundi 3 décembre 1962, à 14h30, que Georges Repiquet détaille son projet à Michel Debré. Durant les mois de janvier et février 1963, les rendez-vous se multiplient entre Debré, Repiquet, Jacques Foccart qui joue un rôle déterminant pour convaincre Michel Debré<sup>3</sup>, et le Président de la République. Le 21 janvier, alors que depuis plusieurs semaines les articles se multiplient dans *Témoignages* et dans *L'Humanité* pour appeler à la mobilisation en vue d'élections partielles, le préfet Perreau-Pradier annonce son départ de la Réunion. Les correspondances échangées entre Michel Debré et Jacques Foccart montrent cependant que

---

1.- Pour le détail des circonstances qui conduisent Michel Debré à sa candidature réunionnaise, nous renvoyons à notre article « Michel Debré et la Réunion : la force des convictions jacobines », *Revue française d'Histoire d'outre-mer*, 2<sup>e</sup> semestre 1999, n°324-325, pp.259-291.

2.- De Gaulle Charles, *Lettres, notes et carnets*, Plon, Paris, 1986, p.282.

3.- Lettre de Jacques Foccart à Michel Debré du 2 février 1964. AHC, 2DE3.

la mesure n'a pas été demandée par l'ancien Premier ministre<sup>4</sup>. Le 30 janvier, Paul Vergès, alors en métropole, se voit interdire de « *quitter le territoire national* » pour rejoindre la Réunion. Si Perreau-Pradier a revendiqué l'entière responsabilité de cette mesure, il n'en demeure pas moins qu'elle doit être intégrée dans la préparation par le Ministère de l'Intérieur d'une candidature « nationale » unique à opposer au chef de file communiste. Ce n'est d'ailleurs que le 22 février, lorsque les élections sont officiellement annulées dans la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> circonscriptions de la Réunion, que Paul Vergès est autorisé à rentrer.

Pour imposer la décision du sénateur Repiquet aux élus locaux, divisés en factions, il est décidé, avec le nouveau préfet Alfred Diefenbacher, de présenter la candidature de l'ancien Premier ministre comme la volonté du général de Gaulle. Le samedi 9, une délégation conduite par le sénateur et composée de Gabriel Macé, de Roger Payet, président du conseil général, de Dominique Sauger, maire de Sainte-Rose et du député Marcel Cerneau s'envole vers la métropole. Ces élus apportent un dossier d'engagements écrits appelant Michel Debré à se présenter signés par l'ensemble des six journaux de l'île, « *à l'exclusion de l'organe du parti communiste local*<sup>5</sup> », le syndicat des commerçants, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre d'Agriculture, l'Union départementale des syndicats CFTC, les parlementaires, les 23 maires et 28 conseillers généraux<sup>6</sup> « nationaux ». Michel Debré reçoit également le soutien des communautés de commerçants musulmans et chinois. La difficulté majeure, dans le conflit qui oppose les deux candidats « nationaux » Gabriel Macé à David Moreau, reste le choix du suppléant. Après une série d'entretiens, auxquels participent également l'autre sénateur insulaire Alfred Isautier, Louis Jacquinot, ministre des DOM-TOM, et Roger Frey, ministre de l'Intérieur, c'est finalement l'avocat Henry Sers, ami de Georges Repiquet, mais politiquement consensuel qui est choisi.

Michel Debré a fait le choix de cette candidature par nécessité. Le 13 mars 1963 il écrit encore : « *Je n'ai pas encore pris de décision concernant la Réunion, mais malgré certaines hésitations que je ressens, je crois en fin de compte que l'affaire se fera. Je veux dire que je serai candidat... sans doute et sans plaisir* ». D'abord, comme il le reconnaît dans une lettre envoyée le 25 mars à François Goguel : « *Le seul avantage de cette solution est de n'avoir à prier personne de se retirer pour libérer une circonscription*<sup>7</sup> ». Ensuite, alors même que Michel Debré a vu avec déchirement l'échec du maintien de la France en Algérie, la situation politique devient de plus en plus chaoti-

4.- AHC, 2DE3.

5.- *Ibid.*, 9DE1.

6.- Manquent les signatures d'André Baquet, Joseph Lacaille et Joseph Martin, absents du département, ainsi que celles des communistes Isnelle Amelin, Mario Hoarau, Henri Lapierre, Paul Vergès et Roger Vidot.

7.- AHC, Classeur correspondance.

que dans les DOM. En janvier, Aimé Césaire lance à l'Assemblée nationale : « *Eh bien, monsieur le ministre, il faut bien dire que dans votre vaste empire maritime qui va de la Réunion, dans l'océan Indien, jusqu'aux Antilles, dans l'Atlantique, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes*<sup>8</sup> ». Le député communiste de la Seine, Waldeck l'Huillier, renchérit : « *Il faut reconnaître aux populations de ces départements le droit de diriger elles-mêmes, démocratiquement, leurs affaires. La départementalisation est dépassée. Le Gouvernement le reconnaîtra-t-il à temps*<sup>9</sup> ? ». Le problème prend même une dimension internationale puisqu'en janvier 1963, les Nations Unies inscrivent les départements français d'outre-mer parmi les 99 pays « *non indépendants* » et restant à décoloniser<sup>10</sup>. Pour l'ancien Premier ministre, il faut rapidement rétablir la situation politique en mettant en œuvre un véritable plan d'urgence pour faire des DOM l'exemple même de la réussite de l'œuvre française outre-mer. Il offre ainsi sa candidature parce qu'il estime qu'il y va de l'intérêt national. Pour preuve les notes qu'il griffonne dans son agenda, entre les pages du dimanche 31 mars et du lundi 1<sup>er</sup> avril : « *Déchirement du service de la Nation. Quelles mauvaises nuits ! Erreur que cette décision* ». Le regret est d'autant plus fort qu'il reçoit une proposition de candidature en Maine-et-Loire, région qu'il connaît bien pour avoir été commissaire de la République pour la région d'Angers à la Libération. Le 2 avril, il reproche presque au député Robert Hauret, qui lui a fait l'offre, cette fatalité l'ayant conduit à la Réunion : « *Votre lettre, comme quelques autres que je reçois d'Angers, ou des coups de téléphone, sont autant de couteaux dans la plaie ! Si je n'avais pris des engagements à l'égard des élus de la Réunion, c'est de grand cœur et sans hésiter que j'aurais répondu à votre appel et j'aurais pris un plaisir et un intérêt extrêmes à poursuivre ma carrière politique le plus longtemps possible en Anjou. Mais j'ai pris des engagements à l'égard des élus de la Réunion et, après quelques jours de réflexion, j'ai dû, le cœur un peu lourd, considérer que seul un cas de force majeure, m'aurait permis de briser ces engagements. Croyez, que je le regrette plus que vous*<sup>11</sup> ».

Le vendredi 12 avril 1963, Michel Debré s'envole pour le plus lointain des combats politiques qu'il ait eu à conduire durant sa carrière. Entre le mardi 16 avril et le jour du scrutin, le dimanche 5 mai, il participe à 66 réunions publiques, 17 réunions avec des organismes professionnels et parcourt 3 169 kilomètres<sup>12</sup>. Durant ce combat électoral, Michel Debré bénéficie de nombreux soutiens. Soutien direct du Président de la République qui se voit à travers l'exceptionnelle autorisation donnée par le

8.- JO, AN, 23 janvier 1963, pp.1430-1431.

9.- JO, AN, 23 janvier 1963, p.1436.

10.- *France-Observateur* du 4-10 février 1963.

11.- AHC, Classeur correspondance.

12.- Indications notées par Michel Debré dans son agenda, au 5 mai 1963. AHC, agenda 1963.

Général d'utiliser sa propre image sur les affiches. Soutien gouvernemental ensuite : par l'intermédiaire de Jacques Foccart et de Raymond Marcellin, ministre de la Santé Publique et de la population, l'ancien Premier ministre adresse un certain nombre de demandes à Louis Jacquinot, ministre des DOM-TOM, à Edgard Pisani, à l'Agriculture, ou à Valéry Giscard d'Estaing aux Finances, pour obtenir les moyens de la politique de développement qu'il envisage. Il contacte par exemple Claude Condamine, directeur de cabinet du Ministre de l'Information, car il voudrait annoncer dans sa campagne la création de la télévision. Il bénéficie également du soutien de Roger Frey au ministère de l'Intérieur et de Jean Foyer au ministère de la Justice où Madame Debré se rend d'ailleurs pour obtenir des nouvelles de son mari par téléphone. Le soutien est aussi spirituel : le 12 avril 1963, il reçoit une longue lettre de l'évêque de Strasbourg, Léon Arthur Elchinger, dans laquelle l'ecclésiastique évoque la longue amitié qui les unit depuis l'automne 1940<sup>13</sup> et souhaite à Michel Debré le succès dans le nouveau défi qu'il s'attache à relever. Enfin et surtout, il bénéficie d'un soutien familial sans faille, en particulier de la part de son père, Robert Debré. Dès le lendemain du départ de son fils, le pédiatre lui écrit une lettre pour l'encourager dans les difficultés qui l'attendent et lui propose même de venir à ses côtés<sup>14</sup>. Deux jours plus tard, le 23 avril, le professeur Debré, estime nécessaire d'encourager encore son fils, lui faisant comprendre que la logique de son combat est, à la Réunion comme ailleurs, dans le sacrifice pour le bien public : « *Comme toujours tu as pris le poste le plus difficile. Là où l'on reçoit des coups, où l'on est critiqué et criblé de flèches. C'est très naturel. C'est très bien* ». Michel Debré reçoit également de nombreuses correspondances de son épouse, Anne-Marie Debré qui l'encourage à tenir dans un climat électoral qui semble difficile à supporter pour son mari. Elle le tient également au courant des réactions des notables gaullistes, en particulier au sein du groupe parlementaire dont le président Roger Dusseaux<sup>15</sup> se dit prêt – non sans irritation – à laisser la place.

13.– AHC, 9DE1. A l'automne 1940, profondément bouleversé par les premières mesures antijuives du gouvernement de Vichy, Michel Debré entend par hasard l'abbé Elchinger commencer son prêche, dans une église de Royat, par « Mes frères, Jésus était juif, et nous sommes tous des Juifs ». Touché par le courage de l'ecclésiastique, Michel Debré se présente à lui et les deux hommes se lient d'amitié. Debré Michel, *Trois Républiques pour une France*, Albin Michel, 1984, t.1, p.181.

14.– Archives privées de la famille Debré.

15.– Roger Dusseaux, député MRP de la Seine-Inférieure en 1945, quitte ce parti en 1947 pour constituer le groupe des républicains populaires indépendants qui se rapproche du RPF. Élu ensuite à l'Assemblée de l'Union française, il devient un dirigeant important de l'UNR puisqu'il est dans le premier gouvernement Pompidou, ministre délégué auprès du Premier ministre pour les relations avec le Parlement. *L'Humanité* du 7 décembre 1962 rapporte que Roger Dusseaux essaye, après la défaite de Michel Debré, de se placer à la tête du groupe gaulliste à l'Assemblée, mais qu'il n'obtient qu'une faible majorité (125 voix contre 81 à Guillon, député gaulliste de la Vienne). Le 12 avril, il écrit à Michel Debré pour lui demander ses intentions concernant la présidence du groupe, de manière à prévoir les modalités pratiques de l'élection. AHC, 9DE1.

Du fait de ce que rapporte Michel Debré, Robert Debré et Madame Debré se montrent préoccupés par la fraude électorale. L'ancien Premier ministre fait part d'ailleurs de ses impressions sur la question dans un courrier qu'il adresse au général de Gaulle : « *Cette campagne électorale est une véritable épreuve. Une épreuve qui n'est pas seulement physique, car, en imposant l'honnêteté de la campagne et la rigueur dans les services, je romps des habitudes qui créent un risque dont je suis très conscient... Rien n'est assuré, c'est le moins que je puisse dire, jusqu'à la dernière minute*<sup>16</sup> ».

Cette lettre que Michel Debré rédige, durant sa campagne, pour le général de Gaulle témoigne par ailleurs du sens profond qu'il donne à sa candidature<sup>17</sup>. L'ancien Premier ministre s'avoue tout d'abord frappé par l'ampleur des problèmes à résoudre : « *A l'expérience, les problèmes que pose l'avenir de l'île de la Réunion sont plus sérieux et plus graves que la description excellente faite par [ ?]. J'en avais l'intuition. Mais la réalité dépasse beaucoup ce que je pensais. Cette île pourrait connaître le castrisme s'il n'y avait certaines circonstances* ». La première raison qui peut empêcher ce basculement est, selon Michel Debré, l'attachement profond de la population à la France, avec lequel le PCR doit composer : « *Le PC n'ose plus parler de séparatisme. Il évoque la décentralisation ! Il ne vous attaque pas, et il parle de vous [ ?] pour affirmer que vous n'êtes pas pour ma candidature. (...) Il a commencé la campagne en s'affirmant français. Il a depuis peu recommencé à parler d'autonomie [ ?] mais le candidat communiste est gêné dans les faits* ». L'autre raison qui joue en faveur de la France est le progrès accompli depuis 1946, mais Michel Debré relève au passage non seulement des insuffisances, mais également des aberrations : « *un effort social a été important. Progrès nets depuis départementalisation quoique beaucoup d'argent gâché – pensions, allocations, remboursements de frais dont pharmaciens et médecins profitent plus souvent que les malades, et équipement insuffisant. De même pour progrès économiques – quoique Réunion peu [ ?] – moins de sucre – et toutes les difficultés à diversifier cultures* ». « *Mais que d'efforts...* » La conclusion de Michel Debré souligne à elle seule l'ampleur du défi à relever. Il propose néanmoins les grandes lignes de l'action à conduire. Premier thème : « *Formation professionnelle et émigration* ». Les quelques annotations relèvent l'urgence des mesures à prendre : « *Record du monde natalité... Elle double en 30 ans. 52% de la pop < 20 ans. 11 000 garçons et filles aller en F[rance]* ». Deuxième thème : « *effort social à base d'alimentation. L'équipement hospitalier et logement* ». Là encore les annotations sont très révélatrices : « *Meurt de faim ! Sous-alimentation cause d'un retard intellectuel* ». Michel Debré tient d'ailleurs à relever la « *certaine popularité* » des distributions de lait qu'il avait impulsées en 1960. Troisième thème enfin : « *réformes administratives, financières et sociales* ». Comme s'il était encore Premier ministre, Mi-

16.- AHC, 9DE1.

17.- *Ibid.* On dispose de quelques feuillets du brouillon de cette lettre.

chel Debré affirme que c'est par ordonnance qu'il convient de mettre en œuvre les mesures d'urgence et il souligne toute la spécificité que doivent prendre les mesures en fonction de chacun des DOM : « *Je pense, à la réflexion, qu'il faudra une loi donnant au Gouvernement des pouvoirs spéciaux pendant un an. Ainsi des mesures utiles seront prises – et prises rapidement – par ordonnance, après une procédure qui permettra de réunir les conseils et suggestions d'esprits de bonne volonté et compétents. Naturellement, il faudra adopter la même procédure pour les Antilles, étant entendu qu'il y a le plus grand intérêt dans certains domaines à prendre des mesures spécifiques soit à la Réunion, soit aux Antilles, et parfois pour l'une ou l'autre des Antilles. Sans doute faudra-t-il de l'argent. Mais d'abord certaines économies sont possibles. Ensuite de bonnes orientations économiques, de bons mécanismes administratifs, un programme arrêté pour plusieurs années permettront à la fois de mieux dépenser et de moins dépenser qu'on ne le pense* ».

Le 5 mai 1963, Michel Debré est plébiscité avec 80,88% des suffrages. Tandis que le duel entre l'ancien Premier ministre et Paul Vergès a suscité une très forte mobilisation par rapport à l'élection de novembre 1962 (où quatre mairies n'avaient rendu aucun résultat), l'affrontement tripartite de la 2<sup>e</sup> circonscription se traduit par une augmentation de l'abstention. En effet, Marcel Vauthier, qui n'avait qu'un opposant communiste en novembre 1962, se voit confronté également à Paul Bénard, pharmacien de Saint-Paul et farouche anticommuniste<sup>18</sup>.

#### Taux d'abstention (5 mai 1963)

	1 <sup>re</sup> circonscription	2 <sup>e</sup> circonscription
Novembre 1962	59,8%	30,7%
Mai 1963	29,9%	38,9%
<b>Participation</b>	<b>+29,9%</b>	<b>-8,2%</b>

#### 1<sup>re</sup> circonscription (5 mai 1963)

	Paul Vergès PCR	Michel Debré UNR	Écart de voix %
Bras-Panon	45	1571	94,4
Saint-André	649	3596	69,4
Saint-Benoît	573	5856	82,2
Saint-Denis	4890	12649	44,2
Sainte-Marie	629	2456	59,2

18.– Élu en 1963 comme conseiller général de Saint-Paul, il devient le maire de la ville en 1965. De 1968 à 1983, il est le suppléant du député de la 2<sup>e</sup> circonscription Jean Fontaine. En 1983, il est élu sénateur.

Sainte-Suzanne	352	2780	77,5
Salazie	227	2000	79,6
TOTAL	7365	30908	61,5%

C'est à Saint-Benoît, dont le maire est David Moreau (candidat apparenté UNR soutenu par Repiquet mais battu par Macé en 1962), et à Bras-Panon, commune dirigée par Paul Moreau, que Michel Debré obtient le plus fort écart de voix sur Paul Vergès. De même la commune de Salazie, très fortement favorable à David Moreau en 1962, est le seul cas où Michel Debré augmente les voix « nationales » et où le PCR est en recul par rapport à novembre 1962. Entre l'abstention parfois volontaire des communistes et les habitudes électorales, il est sûr que certains résultats restent étranges comme celui de Bras-Panon. C'est à Saint-Denis, chef-lieu dont le maire est Macé, que l'écart de voix en faveur de Michel Debré est le plus faible. C'est sans doute également dans le chef-lieu que le contrôle mis en place a pu être le plus efficace.

### 1<sup>re</sup> circonscription. Comparaison 1962-1963.

	Novembre 1962		Mai 1963		Évolution 1962 — 1963		
	Verges	total « nationaux »	Verges	Debré	PCR	« nationaux »	Suffrages exprimés
St-Denis	3106	13105	4890	12649	+1784	-456	+1328
Ste-Marie	38	3141	629	2456	+591	-685	-47
Salazie	260	1703	227	2000	-33	+297	+264
Totaux	3404	17947	5746	17105	+2342	-844	+1545

Dans la 2<sup>e</sup> circonscription, Marcel Vauthier retrouve son siège avec 60,1% des suffrages exprimés, contre 85,4% en 1962. Au-delà d'un résultat qui reste confortable, la victoire est d'un goût amer pour le député MRP, qui ne manqua pas par la suite de se plaindre de l'attitude du préfet<sup>19</sup>. Vauthier perd 11 668 voix entre les deux scrutins. Si l'autre candidature « nationale » de Paul Bénard recueille un peu plus de 5000 voix, le PCR engrange 2618 voix supplémentaires par rapport à 1962 et prend même la tête au Port et à Saint-Paul. Il manque donc encore 4 042 voix à Vauthier par rapport à 1962. L'abstention est plus importante, mais la fraude est aussi certainement moins forte.

19.— JO, AN, 1-2 mai 1965, p. 1054.

2<sup>e</sup> circonscription (5 mai 1963)

	Léon Félicité PCR	Marcel Vauthier MRP	Paul Bénard Mouvement pour la Communauté
Les Avirons	26	<b>1359</b>	148
Entre-Deux	255	<b>736</b>	218
Étang-Salé	456	<b>820</b>	132
Le Port	<b>2216</b>	475	568
La Possession	627	<b>754</b>	117
Saint-Leu	71	<b>5827</b>	218
Saint-Louis	626	<b>6409</b>	454
Saint-Paul	<b>3613</b>	1715	<b>3040</b>
Trois Bassins	46	<b>1424</b>	113
TOTAL	7936 (5318 en 1962)	19519 (31187 en 1962)	5008

En **gras**, liste en tête de chaque commune

En **gras et italique**, commune où Paul Bénard l'emporte sur Marcel Vauthier

Si *Témoignages*, le 6 mai, dénonce « un scrutin digne de Perreau-Pradier », le reste de la presse locale reconnaît une victoire incontestable de Michel Debré. En métropole, la presse traditionnellement hostile à l'ancien Premier ministre fait clairement de ce dernier l' élu d'une République bananière : Michel Debré devient « Bonzoreil<sup>20</sup> ». « Les gaullistes n'ont pas de quoi pavoiser » indique *Libération* du 7 mai. *Le Canard Enchaîné* se montre également virulent : « Clémenceau était allé se faire réélire dans le Var et Léon Blum dans l'Hérault... Pauvre Debré ! A la Réunion ! Fallait-il que vous en eussiez envie ! (...) Votre élection a mis en lumière les pires tares du régime semi-colonial. (...) Sacré Michel, il en connaît... des truques<sup>21</sup> ! ». Michel Bassi du *Figaro*, présent dans l'île, reconnaît, le 7 mai, que « les habitudes sont bien difficiles à perdre » mais estime que les irrégularités « ont porté sur cinq, peut-être dix pour cent des voix », ce qui rend indiscutable la victoire de Michel Debré. *Le Monde* du 7 mai rapportait pour sa part : « Les habitudes électorales des Réunionnais passent du trucage électoral absolu à la sincérité relative ».

Une fois élu et de retour en métropole, l'ancien Premier ministre se rend compte, en tant que député, du désintérêt des responsables politi-

20.- Le surnom trouvé par *Le Canard Enchaîné* fait référence au terme de zoreil désignant les métropolitains.

21.- *Le Canard Enchaîné*, 9 mai 1963. Le mot « truques » est ainsi orthographié.

ques français pour l'outre-mer en général et pour la Réunion en particulier. C'est désabusé qu'il écrit à Jacques Foccart le 23 janvier 1964, soit à peine 9 mois après son élection<sup>22</sup> : « *Je regrette, après mon échec, de ne pas avoir délibérément quitté la politique où je n'ai plus ma place. D'avoir fait cet effort pour la Réunion supposait un effort gouvernemental. Vous vous rendriez bien compte de ce qui se passerait si vous n'étiez pas là où vous êtes. Mais cela, je veux dire votre effort, risque de ne pas suffire. On ne peut remédier à une totale insuffisance gouvernementale — insuffisance, indifférence et parfois réserve à mon égard. J'ai parfois conscience d'avoir rendu un mauvais service à la Réunion, d'abord en provoquant des espoirs, ensuite en créant, chez certains ministres, des réflexes entre<sup>23</sup> Réunionnais. Et de toute façon, ne pouvant devenir le quémandeur-type et ne voulant pas virer au rouspéteur, je me retirerai quand cela sera possible sur la pointe des pieds.* » Le 29 janvier, Michel Debré explique cette fois à Jacques Chaban-Delmas : « *Une [raison] qui me fait souffrir, mais qui est subsidiaire, vient de l'indifférence et de l'incompréhension auxquelles je me heurte pour les affaires de la Réunion. Je n'en dis pas plus. S'il n'y avait Jacques Foccart, rien, je dis bien rien, ne marcherait<sup>24</sup>.* » Jacques Foccart joue alors un rôle décisif pour empêcher Michel Debré de se retirer de la politique. Le 2 février 1964<sup>25</sup>, il lui écrit une longue lettre pour le relancer, au nom de l'intérêt national, dans son projet de développement pour la Réunion : « *Votre élection a été un test, un événement capital non seulement pour la Réunion, mais aussi pour l'ensemble des départements d'outre-mer (...). Il n'est pas possible de s'arrêter dans cette voie car cela marquerait qu'il n'y a plus d'espoir pour ces pays* ». Les deux longues notes, qui prennent l'allure d'un véritable projet gouvernemental, que rédige Michel Debré, sur la Réunion et sur la politique française dans l'Océan indien montrent que l'ancien Premier ministre est alors décidé à relever ce défi impossible<sup>26</sup>.

### **La problématique du jeu politique insulaire.**

Michel Debré se trouve confronté à la Réunion à un jeu politique dans lequel les pratiques démocratiques sont loin d'être affirmées. Après avoir dû lui-même composer avec les mœurs électorales lors de son élection en mai 1963, il se retrouve, du fait de sa stature d'homme d'État, observateur et acteur privilégié du jeu électoral local. Et dans ce domaine, les scrutins s'enchaînent rapidement après sa propre élection : cantonales de mars 1964, municipales de mars 1965, sénatoriales et présidentielle en

22.- AHC, 2DE3

23.- La lettre frappée à la machine, d'après un manuscrit dont on ne dispose pas, comporte sans aucun doute une erreur. Il nous semble, vu le contexte, qu'il doit s'agir de « anti » au lieu de « entre ».

24.- AHC, Classeur correspondance.

25.- AHC, 2DE3.

26.- *Ibid.*, 9DE81